Mai 2017

EIC LORCA

INFO DP

BULLETIN DE PAIE NUMERIQUE :

L'entreprise lance le bulletin de paie pour tous avec la paie de juin.
Une notice explicative a été envoyée avec la fiche de paie du mois d'avril.
Le GPF est à la pointe du progrès sur la mise en place de nouveaux outils électroniques. La loi El Khomri n°2016 -1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels est entrée en vigueur le 1er janvier 2017 et permet à l'Entreprise de proposer cette évolution.
Elle permettra une économie de l'ordre de 50 K€ par mois. La Direction assure que cela n'aura aucune incidence sur l'emploi. La charge de travail actuelle concernant l'envoi à domicile des fiches de paie est déjà externalisée.

Si vous ne souhaitez pas le bulletin de paie numérique c'est à vous de le refuser soit par :
-Le site de l'agence paie et famille jusqu'au 6 juin au soir.
-Courrier au centre de numérisation jusqu'au 24 mai.
-Le site digiposte (personnalisation puis refus), jusqu'au 14 du mois M pour une prise en compte sur le bulletin de paie du mois M.

ACTIONS DE PREVENTION SUR L'ETABLISSEMENT :

Deux campagnes de sécurité routière MOTO ont été réalisées.
Quatre campagnes de sécurité routière AUTO (1 sur Nancy du 06 au 09/06, 1 sur Thionville au 2ème semestre, deux sur Champagne Ardenne au deuxième semestre 2017,
Des sessions de formation au risque incendie auront lieu tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire (manipulation extincteurs et équipier d'évacuation),
Des exercices d'évacuation seront réalisés sur le PAI Nancy, le site de Pagny sur Moselle (PCD & CCR Lorraine),
Des formations à la technique gestuelle des leviers et aux postures de travail statique seront dispensées par les moniteurs TGAP formés,
Réalisation de toutes ces actions avec la participation des GPRAT et des services médicaux à chaque fois que cela sera possible.
Reconduction de l'opération "Pneus Hiver" sur 2017.
Des actions pourront être mises en place par les UO selon le thème choisi (nutrition, sommeil, ...) en collaboration avec les COSEC.

ExamenTTMV

Un examen de TTMV étant organisé sur l'EIC LORCA, les agents ne peuvent pas s'inscrire ailleurs. Ils ne peuvent pas non plus s'inscrire aux PR1 et PR2 sur une autre circonscription.
Une cession est ouverte uniquement pour les agents en cours de cycle, afin d'effectuer un rattrapage à l'une des 3 épreuves. La Direction bloque ainsi tout autre agent désirant participer au TTMV en région, ou hors région pour 2017...

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

NOUVEAU MANAGEMENT DE LA SECURITE : LORCA ETABLISSEMENT PILOTE !

Du changement à l'horizon !

-Dans la situation antérieure, le Dpx réalisait une veille exhaustive sur l'ensemble des points clés constituant son plan de veille, notamment par le biais de KN1 a posteriori et sur le vif.
Toutes les procédures, qu'elles soient maîtrisées ou fragiles, étaient donc veillées régulièrement de la même façon et sans distinction.
Cette méthode, qui a fait ces preuves, ne nous permettait plus de progresser et le nombre d'incidents ne diminuait plus depuis maintenant 2 à 3 ans.
Accaparé par la réalisation de la veille exhaustive, le temps manquait au Dpx pour réaliser l'accompagnement des opérateurs lors d'exercices pratiques ou de mises en situation.

-Dans le nouveau mode de management de la sécurité que nous testons actuellement sur l'EIC, le Dpx va axer sa veille sécurité sur les fragilités de son chantier.
Pour ce faire, avec l'appui de son DUO et du pôle Sécurité, il analyse chaque point clé de son plan de veille en fonction de :
- La gravité, déterminée à l'aide d'un outil d'évaluation développé par le département sécurité de CF
- Le contexte local : double voie, voie unique, procédures travaux multi protecteurs (AC, aiguilleur, RPTx), technologies multiples dans le poste …
- La fréquence de mise en œuvre : 1 fois par an, par mois ….
- Le profil de ses agents
Cette analyse permet de définir la liste des fragilités du chantier.
Le Dpx :
- va ainsi orienter sa veille sécurité sur ces points clés en réalisant des accompagnements, des exercices pratiques, des entretiens S auprès des opérateurs.
- ne réalise plus de KN1 exhaustif a posteriori systématique.
Ce changement de posture managériale est déployé sur l'EIC LORCA depuis mi-janvier 2017, après formation des 92 managers de l'EIC en décembre 2016 et début janvier 2017.

Pour l'UNSA Ferroviaire, ce nouveau mode de management va dans le sens de la sécurité. Par contre, le changement de mentalité des uns et des autres risque d'être long !

QUESTIONS DP

1-La délégation UNSA souhaite connaître les postes vacants sur l'établissement ?

Réponse de la Direction :

Depuis la dernière réunion des DP:

- UO Hagondange : Pas de postes vacants sur l'UO, certains postes sont laissés sans titulaire avec intervention de la réserve (AC VDN, aig Wpy B et D).
- UO Metz Sablon : Aide AC CCR, poste à la bourse
- UO Toul : Néant
- UO Epinal : Assistant DPX Epinal/Saint Dié, poste à la bourse

autres postes : AC Raon, Réserve aig CY , Réserve PSV, Réserve AC VRA postes tenus par agents en parcours ATT TS

- UO Capacité : Reserve Horairiste , arrivée agent fin avril puis formation au poste
- UO Champagne-Ardenne : Agent Circulation Vendeuvre - agent en formation Vente depuis le 18/04/2017
- Pole Production : Assistant régularité - attente mutation agent

13 postes sont à la bourse actuellement : AC CCR, AC PAI Nancy, Régulateur COGC, ASMTE HGD, AC Chalindrey P2, AC Epinal, AC Merrey, Aiguilleur Hagondange, Aide AC CCR, AC Raon l'Etape, ASS DPx Epinal, AC Uckange P1, Formateur permanent en CFCF.

2- La délégation UNSA souhaite un point sur les embauches.

Réponse de la Direction :

Depuis les dernières DP:

Embauches ATT OP :

Mars : 3 ex OCF pour Woippy (2) et Pagny Sur Moselle

Avril : 3 ex OCF pour Creutzwald, Woippy et CCR

Prévisions : Mai : 7 ex OCF pour Epinal, Creutzwald (2), Reims, Chalindrey, CCR et St Hilaire au Temple

Selon réussite aux examens et besoins réels connus => 11 OCF et 11 ATEF (en cours de cursus) restent à embaucher

Recrutements pour entrée en alternance :

- en Mars : 6 OCF pour Reims, Troyes, CCR, Lunéville, Neufchateau et Thionville
- Prévision pour Juin : 10 OCF

Des ATEF et Licence Pro seront recrutés pour entrée en alternance en Septembre

3-La délégation UNSA souhaite connaitre le nombre de journées de service, dégroupé par UO, Exécution et Maitrise (pour les postes d'Agent circulation et Aiguilleur) qui ont été tenues par **tout** l'encadrement en 2017 ?

Réponse de la Direction :

UO CHAMPAGNE : 4 en février, 0 en mars ; (5 depuis le début de l'année)

UO HAGONDANGE : 2 en février, 1 en mars (3 depuis le début de l'année)

UO METZ : 1 en février, 2 en mars (3 depuis le début de l'année)

UO TOUL : 2 en février, 0 en mars (3 depuis le début de l'année)

UO EPINAL : 2 en février, 3 en mars (7 depuis le début de l'année)

UO CAPACITE : 0 ; (1 depuis le début de l'année)

4-Train de la sécurité : la délégation UNSA souhaite connaître le dispositif mis en place pour que les agents de l'EIC LORCA puissent bénéficier de cette démarche de sensibilisation lorsque le train sera en gare de Metz le 12 juin 2017.

Réponse de la Direction :

Les UO vont déterminer les agents pouvant être disponibilisés le 12 juin. Ces agents recevront une invitation indiquant l'heure à laquelle ils doivent se présenter.

Commentaire UNSA : L'UNSA-Ferroviaire souscrit à toutes les initiatives liées à la prévention du risque et s'inscrit pleinement dans cette démarche.

L'intention de l'entreprise est de faire participer 21000 agents au niveau national. Sur l'EIC, le DET a proposé de rendre du temps aux agents ne travaillant pas ce jour…

5-MGPT CCR :

Le GR2 (groupement de Zep 4603+4605+4607+4609+4614+4616+4618+4638+4665) n'est pas chargé automatiquement dans le MGPT alors que les autres opérations le sont.

Cause présumée : la dénomination GR2 n'est pas reconnue.

Le problème se pose pour d'autres Zep notamment certaines de type L.

La délégation UNSA souhaite que le Direction fasse le nécessaire afin de résoudre ce problème.

Réponse de la Direction :

Lors de la conception de la CCR (2010), certains groupements de ZEP ont été pensés, créés sous la forme d'un dialogue numéraire ; Exemple groupement "ZEP 4901" connue du système MGPT. D'autres dont le besoin a été identifié plus tard ont été créés lors de la rédaction de la S9C ; Exemple "GR2". Le système ne reconnaissant pas le code alpha numérique, il convient de formuler la demande (RPTX) auprès du serveur en citant l'ensemble des ZEP reprises entre parenthèses. Cette demande est alors traitée dans les conditions habituelles du MGPt niveau 0. Exemple pour le GR2 il faut demander ZEP 4603+4605+4607+4609+4614+4616+4618+4638+4665 et ne pas citer « GR2. » Du fait de cette difficulté, le RPTX a tendance à prendre les travaux en niveau 2 (papier). En fonction de sa disponibilité l'AC de Metz-Ville devra orienter la demande "Niveau 0 ou niveau 2".

Nota : Le reparamétrage n'est pas envisageable.

6-La délégation UNSA et les agents de Conflans demandent à connaître le nombre de journée de service aiguilleur qui ont été tenu par des TTMV ou ATT TS depuis le début de l'année.

Réponse de la Direction :

Du 01 Janvier au 31 mars, 28 journées de service aiguilleur Conflans ont été tenues par des TTMV.

Commentaire UNSA : Un TTMV en roulement pendant plus d'un mois !!!

7-Des congés sont refusés aux AC de Conflans alors que la réserve TTMV remplace sur le poste d'aiguilleur au même moment. La délégation UNSA souhaite savoir comment la Direction compte remédier à cette situation.

Réponse de la Direction :

Une seule demande reçue par écrit à la CPS été refusée à un AC (pas de possibilité de remplacement).

Commentaire UNSA : La Direction oublie les demandes verbales

8-Un agent devenu assistant Dpx, un départ en retraite en juillet, un agent bientôt muté, un agent en CPA à 50% (actuellement indisponible), la délégation UNSA et les agents de Conflans demandent comment la direction compte répondre à la situation actuelle, déjà difficile qui ne va aller qu'en s'aggravant ?

Réponse de la Direction :

L'effectif actuel est en adéquation avec le cadre d'organisation. De plus, l'assistant DPx est également agent de réserve et plus particulièrement pendant les périodes protocolaires. Toutefois, une étude du CO / Effectif sera engagée prochainement sur Conflans.

Commentaire UNSA :

La direction propose de résoudre la situation actuelle par une réorganisation future !

Aujourd'hui sur 4 roulements, seuls 2 sont tenus par des titulaires !

9-Les agents de Verdun se sont vus réduire la durée réglementaire de leurs congés protocolaires pour besoin de service. La délégation UNSA et les agents souhaitent savoir s'il est prévu une compensation financière en échange ?

Réponse de la Direction :

Les congés protocolaires ont été accordés avec équité en tenant compte des contraintes suivantes : une indisponibilité de deux agents (agent de réserve en arrêt et un congé maternité à partir de juin) et plusieurs demandes de congés pour la même période. Le RH00131 ne prévoit pas d'indemnisation dans ce cas.

10-CCR :

Des travaux secteur Metz ville sont prévus de 23h26 à 5h26. Ils sont généralement rendus entre 5h00 et 5h20.

Le premier train part à 5h07 et les départs s'enchainent.

Les manœuvres préalables pour leur mise en place se font donc pendant la relève des AC (5h15) et la restitution des travaux.

De plus, il n'est pas permis de mettre en place les rames par avance... (Surveillance de celle - ci peut être)

Une pression s'exerce sur l'AC alors qu'une gestion éclairée, lors de l'élaboration des planches travaux aurait limité celle-ci.

Il nous avait pourtant été affirmé qu'aucune prise ni restitution de travaux ne se ferait aux alentours des prises de service. La délégation UNSA souhaite connaitre la raison de cette gestion et s'il est possible de décaler la restitution des travaux ?

Réponse de la Direction :

Les planches travaux sont établies en tenant compte des circulations (trains ouvrants pour définir le début de la période, idem pour la fin de période).A cela s'ajoutent les impératifs de mise à quai et contraintes techniques (itinéraires condamnés) qui sont étudiés par le BHL. Enfin, l'AC ou l'aide

CC lors du chargement des travaux conserve toute latitude pour réduire ou aménager les plages d'accord et de restitution de périodes en fonction de la situation opérationnelle (nombres conséquents de DFV, dérangements, …).Lorsque cela sera possible, le BHL proposera une reddition max pour 05h00.

11-La délégation UNSA souhaite savoir, par qualification sur les trois dernières années, combien d'agents travaillant sur des postes à pénibilité ont obtenu à leur demande des postes à moindres pénibilité ?

Réponse de la Direction :

Il n'est pas tenu de telles statistiques. Toutefois, l'Etablissement s'efforce de répondre favorablement à la première occasion possible aux demandes de poste de moindre pénibilité.
Il est à noter qu'un certain nombre de ces postes mis à la bourse n'ont pas fait l'objet de candidatures d'agents en fin carrière.

12-La délégation UNSA demande qu'un point soit fait sur les congés protocolaires 2017 par UO :

Nombre de demandes reçues ?

Nombre de demandes réglementaires ?

Nombre de demandes accordées ?

Nombre de demandes accordées partiellement et les motifs ?

Nombre de demandes refusées et les motifs ?

Réponse de la Direction :

UO CHAMPAGNE ARDENNE: 176 demandes reçues, dont 129 réglementaires.176 accordées dont 50 accordées partiellement ou décalées (forte demande sur la période). Aucun refus.
UO HAGONDANGE : 160 demandes reçues, dont 44 réglementaires 157 accordées dont 30 accordées partiellement (forte demande + remplacement congés maternité et paternité), 3 refusées (hors délais)
UO METZ: 113 demandes reçues, dont 83 réglementaires113 accordées, dont 8 décalée ou limitées (forte demande dans la période). Aucun refus
UO TOUL: 117 demandes reçues dont 49 réglementaires. 117 accordées dont 32 accordées partiellement (forte demande + mouvement de personnel). Aucun refus
UO EPINAL: 125 demandes reçues, dont 71 réglementaires.123 accordées dont 4 accordées partiellement (forte demande de 4 semaines + forte demande sur le mois d'août), 2 refusées (forte demande + hors délais)
UO CAPACITE: 65 demandes reçues, dont 41 réglementaires.65 accordées dont 3 accordées partiellement (forte demande) et 9 décalées. Aucun refus

13-Lors des communications avec le régulateur, si celui-ci prend un autre poste en même temps sur son CTFU, cela procure une forte nuisance sonore. La délégation UNSA souhaite savoir si ce problème peut être solutionné.

Réponse de la Direction :

Lorsque le régulateur appelle un poste, cela a effectivement pour effet d'émettre un signal sonore bref qui est sans conséquence pour l'opérateur du poste s'il n'est pas encore en ligne.

Dès lors que le régulateur appelle un deuxième poste, alors qu'un autre opérateur d'un poste est déjà en ligne, le signal sonore constitue une gêne pour l'agent qui est déjà au téléphone. En général, les régulateurs sensibilisent les opérateurs sur ce fait. L'ASTI sera questionné pour voir s'il est possible d'améliorer la situation.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org